SAISON 2021-2022

INFORMATIONS A CONSERVER



Séance d'essai (cours débutants seulement) : lundi 13 /mercredi 15 /samedi 18 septembre (selon les groupes)

- Une séance d'essai par personne, pour les débutants uniquement, date selon le groupe proposé
- Si l'inscription n'est pas confirmée avant le <u>30 SEPTEMBRE</u> ou en cas d'absence aux deux premières séances, la place n'est pas conservée et sera réattribuée.

Dossier d'inscription à télécharger et imprimer sur : https://www.clubainroc.com/

Retour des dossiers d'inscription COMPLETS au Gymnase BURDET :

o Lundi 13 et lundi 20 septembre : 18 h 30 -20 h 00

o Mardi 21 septembre : 19 h 00 - 20 h 00

o Mercredi 15 et mercredi 22 septembre : 18 h 30 – 20 h 00

o Jeudi 16 septembre : 19 h 00 - 21 h 30

o Samedi 18 et samedi 25 septembre : 10 h 00 - 11 h 30

GROUPES ENCADRES Du 13 septembre 2020 au 02 juillet 2022 Hors jours fériés et vacances scolaires

LUNDI	MERCREDI (HORAIRES À CONFIRMER)	SAMEDI
17 H 00 - 18 H 30 (HORAIRES À CONFIRMER) :		8 H 45 - 10 H 00 :
ENFANTS PERFECTIONNEMENT	15 H 30 - 17 H 00 :	ENFANTS DÉBUTANTS
<i>LUN1</i> [2009-2012]	PETITS ESPOIRS	<i>SAM1</i> (ANNÉE1&2)
	[2009-2012]	(2010 ET APRÈS)
17 H 00 - 19 H 00 :		
PETITS ESPOIRS [2009-2012]	17 H 00 - 18 H 30 :	10 H 00 - 11 H 15:
	ADOS PERFECTIONNEMENT	ENFANTS DÉBUTANTS
18 H 30 - 20 H 00 (HORAIRES À CONFIRMER):	[2004-2009]	<i>SAM2</i> (ANNÉE1&2)
ADOS PERFECTIONNEMENT		(2008 À 2012)
<i>LUN2</i> [2003-2008]	18 H 30 - 20 H 00 :	
	GRANDS ESPOIRS	11 H 15 - 12 H 30 :
19 H 00 - 21 H 00:	[2003-2008]	ADOS DÉBUTANTS ET
GRANDS ESPOIRS [2003-2008]	-	PERFECTIONNEMENT
_	20 H 00 - 21 H 30:	<i>SAM3</i> [AVANT 2009]
20 H 00 - 21 H 30:	ADULTES PERFORMANCE	
ADULTES DEBUTANTS	MER	
LUN		

CLASSES D'ÂGE INDICATIVE,S LE CLUB SE RÉSERVANT LE DROIT D'ADAPTER LES GROUPES

SEANCES AUTONOMES Horaires des accès potentiels au mur Y. THOUMINE OUVERTURE EFFECTIVE APRES IDENTIFICATION DES OUVREURS DE SEANCES)

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
21h-22h30	17h-22h30	17h-22h30	17h-22h30 12h-14h (jusqu'à fin novembre)		9h-14h
			17h-22h30	Sauf match	Sauf match

RAPPEL DE SECURITE : Réunion obligatoire le Jeudi 16 ou le Mardi 21 Septembre à 19h30

POUR **TOUS** LES AUTONOMES (nouveaux inscrits et réinscriptions):

- Présence OBLIGATOIRE à l'une des réunions SECURITE
- Retour des dossiers d'inscriptions possibles lors de ces réunions

POUR LES adultes autonomes NOUVEAUX INSCRITS à AIN ROC :

- Présence OBLIGATOIRE à l'une des réunions de SECURITE
- VALIDATION AUTONOMIE OBLIGATOIRE par le club, suite à la réunion de sécurité (à 20h)
- Si niveau insuffisant : cours obligatoire, pas d'accès si autonomie NON VALIDEE

TARIFS

		autonome +jeune sans cours	1 cours/sem	Petits Espoirs (2009 - 2012)	Grand Espoirs (2008 et avant)
Plein Tarif	- DE 18 ANS	90	180	270	310
	ADULTES	150	200	NA	NA
Tarif Réduit (1)	- DE 18 ANS	75	165	255	295
	ADULTES	135	185	NA	NA
Tarif Famille (2)	- DE 18 ANS	60	150	240	280
	ADULTES	120	170	NA	NA

Réduit : **2**^{ème} **personne** d'une même famille (même nom ou même adresse)

Famille : à partir de la troisième personne d'une même famille (même nom ou même adresse)

Réductions	Tous les adhérents	-20 € de réduction pris en charge par le club
	Jeunes lycéens	-30€ en utilisant le Pass Région => Indiquez le numéro du pass région lors de l'inscription
saison 2021-2022	Jeunes Collégiens	Paiement d'une partie de la cotisation avec le chéquier jeune 01
	Jeunes bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire	-50€ en utilisant le Pass Sport avant le 01 octobre 2021 => Présentez le courrier de la caisse d'allocation familiale

Pièces à fournir pour l'inscription :

- o **le règlement de la cotisation** par chèque à <u>l'ordre d'AIN ROC</u> (si besoin en trois chèques), Chèques vacances, Coupons Sport, Chéquier Jeune 01 ou en Espèces.
- o la fiche d'inscription COMPLETÉE ET SIGNÉE
- o **POUR LES NOUVEAUX:**
 - la fiche contact COMPLETÉE ET SIGNÉE (AVEC UNE PHOTO)
 - **le certificat médical** de moins de 3 mois de non contre-indication de la pratique de l'escalade, en loisir et/ou compétition **(UTILISER LE MODELE FEDERAL)**
- o **Pour les réinscriptions :**
 - Si une réponse OUI au CERFA ou certificat médical datant de septembre 2018 ou avant : nouveau certificat médical obligatoire
- o Le cas échéant :
 - le N° de carte Pass'Région pour les lycéens
 - Le N° Allocataire & Courrier de la CAF pour le Pass' Sport
 - Les chèques vacances / Coupon Sport
 - Chéquier Jeune 01

Pour s'inscrire en adulte autonome :

- Ancien adhérent AIN ROC déjà AUTONOME
- Ancien adhérent autre club FFME : passeport jaune déjà validé a minima (ancienne licence à présenter)
- Si vous ne remplissez pas ces conditions : validation obligatoire par le club lors d'une réunion de sécurité